



L'essentiel & plus encore

CONCOURS MSA
NOUVELLE FORMULE
2 épreuves orales

Pour agir utilement sur la santé de la population agricole et rurale
rejoignez la Mutualité Sociale Agricole (MSA)
l'un des principaux régimes de protection sociale

**25 POSTES de MEDECIN-CONSEIL
ouverts sur la France métropolitaine**

Les épreuves désormais exclusivement orales (administrative et médicale) ont lieu **les mardi 2 & mercredi 3 octobre 2018** à Bobigny.

La réussite aux épreuves vous ouvre droit à une inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de médecin-conseil valable 3 ans.

Toutes les modalités d'inscription sont à retrouver sur www.msa.fr

Pour plus d'informations, contactez le Ministère de l'Agriculture au 01.49.55.59.59

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **30 juin 2018**.

Les médecins-conseils des autres régimes obligatoires de sécurité sociale peuvent, sous certaines conditions, intégrer la liste d'aptitude hors concours.

Sont admis à concourir, les médecins titulaires d'un diplôme de médecine, satisfaisant aux conditions des articles L411-1 à L411-4 du code de la santé publique et titulaire de l'un des titres visés à l'article L4131-1, ou de l'autorisation individuelle d'exercer la médecine mentionnée à l'article L4111-2 du code de la santé publique



L'essentiel & plus encore